

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2009

Etaient présents : Mesdames CORDIER, MAGNOLER, THOMAS, VERCRUYSSSE, Messieurs BARRUET, COLLETTE, LEHMANN, MELO, MESSIO, PARROT, POULAIN, TOFFIN, WRZOCHOL.

Etait absent excusé : Monsieur LAURENT ayant donné procuration à Monsieur BARRUET.

Etait absent non excusé : Monsieur DUCROCQ.

Secrétaire de séance : Madame MAGNOLER.

Ordre du jour :

- * Lecture du compte rendu de la séance précédente.
- * Vote du C.A 08.
- * Vote du compte de gestion 2008.
- * Affectation du résultat.
- * Vote du taux des trois taxes 2009.
- * Vote du B.P 2009.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU C.A 2008 :

Après examen des documents fournis (et ci-joint) concernant le compte administratif 2008, Monsieur le Maire se retire de la salle. Monsieur WRZOCHOL assure la présidence de la séance et demande aux membres du conseil municipal de voter le compte administratif 2008.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008 :

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance, il signale que les comptes du receveur correspondent exactement à ceux de la commune, les deux balances sont présentées.

Le compte de gestion 2008 est voté à l'unanimité.

Pour l'augmentation : 6 voix
Contre : 6 voix
Abstention : 2 voix

INFORMATIONS DIVERSES :

Cantine : une réponse sera donnée mi avril concernant la demande de subvention du conseil général.

Périscolaire : 15 communes sur 17 seraient favorables à un cofinancement de la CCPOH sur une durée de 3ans.

La séance est levée à 22 h 30.